



Les ayants droits d'une sarl

Par **valentine2**, le **04/06/2008** à **12:14**

bonjour,

mon époux veut créer une sarl avec un ami ,il veut que je signe une clause pour renoncer a réclamer quoi que ce soit sur la société en cas de divorce ,étant marié sous le régime de la communauté puis je la signé et a quoi dois je m'attendre et est ce que je peut demander en échange qu'il mette notre enfant comme unique bénéficiaire de ses parts en cas de décès. merci